

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 MAI 2022

DCM20220512/005

DENOMINATION DE LA VOIE MERE MARIE
MAGDELEINE DE LA CROIX

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 5 mai 2022.

Que la convocation a été faite le 5 mai 2022.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	34
Représentés :	9
Absents :	2
Total des votes :	43



Le Maire

Joé BEDIER

L'an deux mille vingt-deux, le douze mai, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, CEVAMY Primilla, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, SABABADY Marie Josette, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaïde, PERMACAONDIN Isabelle, BENOIT Sabrina, SAID Moussa, PERIANIN-CARPIN Audrey, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, VIRAPOULLE Jean-Marie, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CONSTANT Jean-Paul, PRAUD Elodie, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, ALAMELE Maryse Brigitte, RAMIN Odile, FENELON Jean Claude

ETAIENT ABSENTS :

MM. DIJOUX Sabrina, NAUD CARPANIN Marie-Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20220512/005 - DENOMINATION DE LA VOIE MERE MARIE MAGDELEINE DE LA CROIX.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La Paroisse de Saint-André sollicite la collectivité pour la dénomination de la Route Départementale 46 (portion allant du rond-point Chemin Morin jusqu'au début du Chemin Bras des Chevrettes) : **Rue Mère Marie Magdeleine de la Croix.**

Dans le cadre de l'ouverture du procès diocésain en vue de la béatification et de la canonisation de Sœur Aimé Françoise PIGNOLET DE FRESNES, appelée par l'Eglise catholique Mère Marie Magdeleine de la Croix, la Paroisse de Saint-André sollicite la collectivité pour la dénomination de la Route Départementale 46 (allant du rond-point Chemin Morin jusqu'au début du Chemin Bras des Chevrettes) : **Rue Mère Marie Magdeleine de la Croix.**

Cette religieuse est originaire de Saint-André, lieu-dit « le désert », là où se situe actuellement l'Auberge du Désert, elle y est née le 2 juin 1810 et fonda en 1849 la Congrégation des Filles de Marie, ouverte aux filles de la bonne société et aux esclaves.

L'œuvre de cette saint-andréenne se répandra très vite dans l'Océan Indien, en Afrique mais aussi dans l'Hexagone. Son objectif était de venir en aide aux plus démunis.

Mère Marie Magdeleine de la Croix sera la première réunionnaise à être reconnue Sainte en cas d'aboutissement du procès diocésain.

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer la voie située entre le rond-point Chemin Morin jusqu'au début du Chemin Bras des Chevrettes **Rue Mère Marie Magdeleine de la Croix (plan en annexe).**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article Unique :

- Approuve la dénomination de la voie décrite ci-dessus :

« Rue Mère Marie Magdeleine de la Croix »

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme
Fait à Saint-André le 16 MAI 2022



Le Maire

Joé BEDIER